

CIRCUIT DM	EVALUATION DES PROFESSIONNELS	PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES FICHE N° 24					
<b>OBJET :</b> Evaluer les professionnels							
Si actions de prévention → mettre 1	1	Si actions de protection → mettre 2		Si actions mixtes → mettre 3			
<b>Taux de couverture estimé des actions décrites par rapport aux actions nécessaires pour réduire le risque initial</b>			0%	25%	50%	75%	100%
<b>CADRE GENERAL :</b> Circuit du dispositif médical							
<b>DOMAINE D'APPLICATION :</b> Toutes les étapes du circuit							
<b>DEFINITIONS ET ABREVIATIONS</b>							
SFPC : société française de pharmacie clinique							
EPP : évaluation de pratiques professionnelles							
DPC : développement professionnel continu							
CP : commission paritaire							
<b>ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES</b>							
<b>Désignation de l'action</b>		Evaluer les professionnels					
<b>Objectifs (principal, opérationnel)</b>							
<b>Référentiels :</b> - BPPH - Code de la Santé - Référentiel SFPC - Référentiels locaux			<b>Pilote :</b>		<b>Acteurs associés :</b>		
<b>Mise en Œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Suivi par des audits, l'analyse des fiches d'évènements indésirables, des dysfonctionnements et, par le retour des questionnaires de satisfaction</li> <li>2. Evaluation individuelle lors de l'entretien annuel : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Niveau de réalisation des objectifs fixés l'année précédente</li> <li>○ Comportement (individuellement, au sein de l'équipe, relations extérieures,...)</li> <li>○ Compétences, posture...</li> <li>○ Objectif professionnel</li> </ul> </li> <li>3. Planification d'objectifs pour l'année n+1</li> <li>4. Planification d'actions d'améliorations ciblées suite à l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plan de formation / EPP/ DPC</li> <li>○ Réorientation : poste ou fonction</li> <li>○ Réorganisation des tâches</li> </ul> </li> </ol>						
<b>Moyens</b>	- Guide et grille d'évaluation						
<b>Mode de contrôle</b>	Indicateurs possibles : - Nombre de plans d'actions réalisés sur nombre de plans préconisés - Nombre d'objectifs réalisés/ nombre d'objectifs fixés						
<b>Validation</b>	Notateur immédiat et validation de l'évaluation par la direction (voir recours CP)						
<b>Effort</b>	1						
<b>Liens avec d'autres fiches d'action</b>	Mise en œuvre d'une politique de ressources humaines (fiche n°23) Mise en place de référents (fiche n°4)						
<b>PROCEDURE DEGRADEE :</b>							
<b>EFFETS SECONDAIRES DES ACTIONS</b>							
<b>Description des effets secondaires identifiés</b>							
- Temps							
- Retard de réalisation ou non réalisation des autres missions des professionnels impliqués							
<b>Actions de maîtrise des effets secondaires</b>							
- Planification							
<b>Taux de maîtrise des risques des effets secondaires</b>			0%	25%	50%	75%	100%

